



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE
PERSONNEL ET ADMINISTRATION
Comité du Personnel

Comité Local du Personnel Bruxelles

Bruxelles, le 16 juillet 2007
CLPBruxelles/JLB/MDM/mjg-D(2007) 31

NOTE A L'ATTENTION DE MONSIEUR C. CHENE
DIRECTEUR GENERAL – DG ADMIN

Le CLP a été informé par ses représentants au CPRE que l'administration a décidé de se passer de l'avis du CPRE pour effectuer l'enquête annuelle de satisfaction sur les self-services et les restaurants.

Les questions posées n'ont donc pu être examinées, commentées ou complétées par le premier organe en charge de la gestion des restaurants et des self-services, et de leurs contrats.

De plus, il a été décidé unilatéralement de ne plus interroger que quelques personnes sélectionnées à cette fin et non plus l'ensemble du personnel, comme cela se faisait habituellement. Cette manière de procéder nous semble manquer de transparence et ne nous semble pas refléter l'esprit de collaboration constructive tant recherché par les divers organes de la Commission.

Outre des doutes réels sur la fiabilité et la rigueur des résultats qui découleront de l'application de cette méthode, le CLP s'inquiète de cette nouvelle dégradation dans le dialogue social entre l'administration et son personnel et demande à vous rencontrer à ce sujet.

Le secrétariat du CLP Bruxelles (Mme Grenson au 63180 et Mme Boifava au 58950) se tient à votre entière disposition pour fixer un rendez-vous à votre convenance à la rentrée.

Nous vous en remercions à l'avance,

Helga Vogelmann
Présidente ff

C.c. : RdP du CPRE